

Projet pour dépôt, présentation et avis de motion
IMPORTANT Les montants sont à confirmer

RÈGLEMENT N° 175-2022

Projet de règlement décrétant une dépense au montant de **1 356 025 \$** un emprunt au montant de **655 500 \$** pour des travaux d'aménagement de sentiers du Corridor Lac-Masson Phase 2.

Loi sur les dettes et emprunts municipaux

655 500

ARTICLE 1

ARTICLE 2 – Objet du règlement

Projet pour dépôt, présentation et avis de motion
IMPORTANT Les montants sont à confirmer

ARTICLE 3 Dépense

1 356 025

ARTICLE 4 Emprunt et amortissement

655 500

ARTICLE 5 Taxation

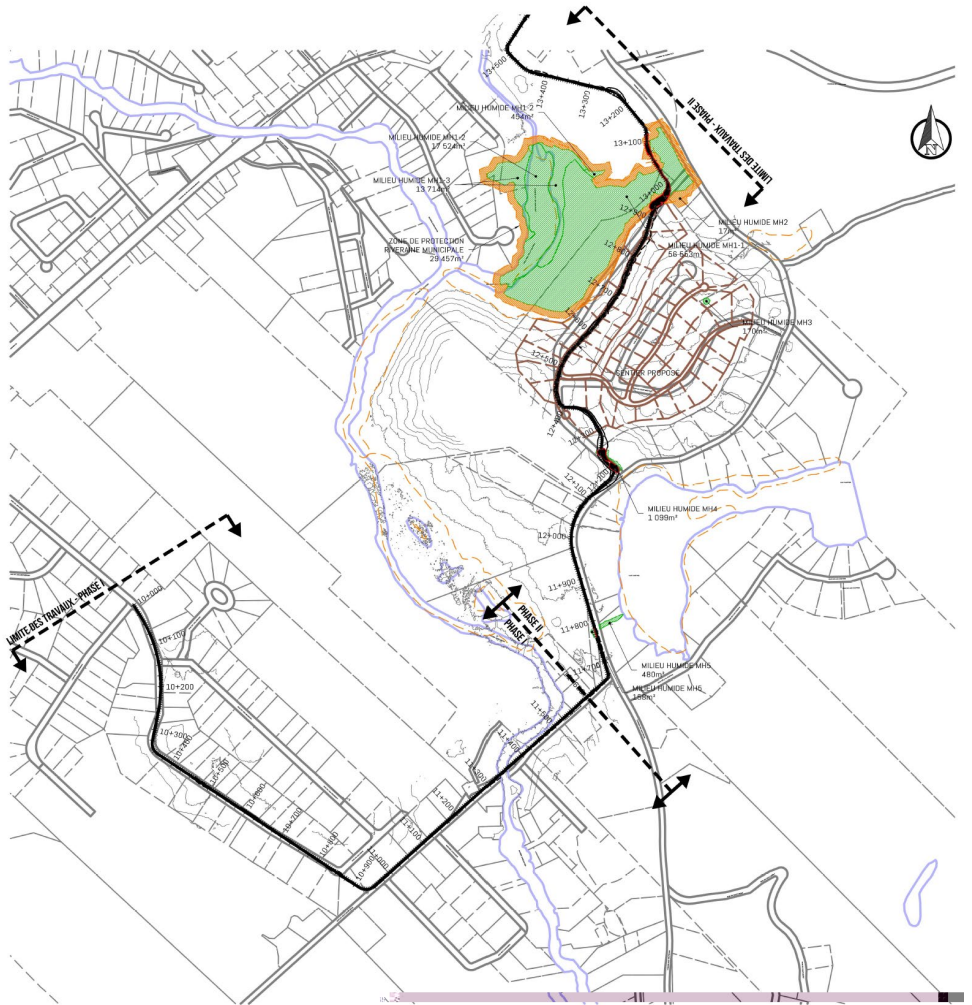
ARTICLE 6 Subvention

*Programme d'aide financière au
développement des transports actifs dans les périmètres urbains*

ARTICLE 7 Affectation

ARTICLE 8 Entrée en vigueur

Projet pour dépôt, présentation et avis de motion
IMPORTANT Les montants sont à confirmer



Projet pour dépôt, présentation et avis de motion
IMPORTANT Les montants sont à confirmer

	Règlement 175-2022
Sentier Corridor Lac-Masson Phase 2	
DESCRIPTION	
Travaux et aménagement	
Protection de l'environnement	21 750 \$
Terrassement	429 400 \$
Structure de chaussée piste cyclable	139 125 \$
Revêtement de chaussée	128 300 \$
Éléments de drainage	78 000 \$
Marquage de chaussées, balises	28 675 \$
Signalisation	9 300 \$
Aménagement paysager, ensemencement	66 550 \$
Sous-total partiel de construction	901 100 \$
Imprévus (10%)	90 110 \$
Sous-total construction	991 210 \$
Honoraires professionnels	
Ingénieurs / Estimé préliminaire par tronçon / Plans et devis Phases A et B /surveillance 2022 2023	100 000 \$
Arpentage	6 300 \$
Laboratoire/Contrôle de la qualité	7 500 \$
Biologistes / étude / certificat	7 200 \$
Notaire / achat / servitudes et compensation	3 000 \$
Chargé de projet et SOPAIR	40 000 \$
Sous-total honoraires	164 000 \$
Achat terrain et compensation, certificat localisation	19 900 \$
Frais pour CA	3 800 \$
MELCC - Terre et Habitat (compensation MHH)	38 913 \$
Fourniture et installation équipements spécialisés /carte d'accueil	20 000 \$
Sous-total avant T.V.Q.	1 237 823 \$
T.P.S. (5%)	58 761 \$
T.V.Q. (9.975%)	117 227 \$
Total des coûts	1 413 811 \$



Claude Gagné, ing. (OIQ 38853)

Directeur du Service des travaux publics

12 mai 2022

Projet pour dépôt, présentation et avis de motion
IMPORTANT Les montants sont à confirmer

Sentier Corridor Lac-Masson Phase 2	Règlement 175-2022
DESCRIPTION	
Travaux et aménagement	
Protection de l'environnement	21 750 \$
Terrassement	429 400 \$
Structure de chaussée piste cyclable	139 125 \$
Revêtement de chaussée	128 300 \$
Éléments de drainage	78 000 \$
Marquage de chaussées, balises	28 675 \$
Signalisation	9 300 \$
Aménagement paysager, ensemencement	66 550 \$
Sous-total partiel de construction	901 100 \$
Imprévus (10%)	90 110 \$
Sous-total construction	991 210 \$
Honoraires professionnels	
Ingénieurs / Estimé préliminaire par tronçon / Plans et devis Phases A et B /surveillance 2022 2023	100 000 \$
Arpentage	6 300 \$
Laboratoire/Contrôle de la qualité	7 500 \$
Biologistes / étude / certificat	7 200 \$
Notaire / achat / servitudes et compensation	3 000 \$
	59 000 \$
Chargé de projet et SOPAIR	*
Sous-total honoraires	183 000 \$
Achat terrain et compensation, certificat localisation	19 900 \$
Frais pour CA	3 800 \$
MELCC - Terre et Habitat (compensation MHH)	38 913 \$
Fourniture et installation équipements spécialisés /carte	20 000 \$
Sous-total avant T.V.Q.	1 256 823 \$
T.V.Q. (4.9875%)	59 561 \$
Total des coûts	1 316 383 \$
Intérêts temporaires (1 %)	13 052 \$
Frais de financement (2%)	26 589 \$
Total de la dépense	1 356 025 \$